

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à notre démarche concernant notre lutte contre les compteurs Linky. Grâce à vous, nous avons pu remettre au préfet notre requête à laquelle nous avons joint une **pétition signée par 5115 opposants !**

Étant donné la complexité de l'installation des compteurs LINKY (nocifs à notre santé, non fiables) nous avons demandé la mise en place d'un moratoire sur le déploiement du compteur LINKY dans le département du Haut-Rhin dans l'attente d'une expertise multidisciplinaire réalisée par une instance indépendante. Celle-ci pourrait répondre entre autre aux interrogations suivantes :

- Responsabilité des communes en cas de sinistre imputable ou indirectement imputable au compteur LINKY.
- Risque d'atteinte à la sécurité publique, biens (incendies – détériorations matériels...)
- Intérêt économique de la mise en place de ces appareils non fiables dans un contexte financier difficile notamment pour EDF (endettement, mauvaise gestion et choix des dirigeants...)
- Santé de la population (personnes électrosensibles, maladie Parkinson, maladies du cœur, cancers, Alzheimer...)

Une société saine doit faire passer le vivant avant l'argent.

ÉTANT TOUS CONCERNÉS PAR CE PROBLÈME, nous nous permettons de vous demander de diffuser le plus largement possible notre requête que vous trouverez sur notre site www.groupesantecolmar.net - rubrique "Actualités".

Nous poursuivons donc notre action jusqu'à l'obtention de réponses à nos questionnements : vous pouvez donc continuer à diffuser et **faire signer notre pétition.**